

Pouvoir d'emprunt

A quoi correspond cette dette nationale de 200 milliards dans la réalité? Cela revient tout simplement à dire que chaque Canadien, hommes, femmes et enfants, devra payer en moyenne \$8,000 pour l'acquitter. Sachant que beaucoup de Canadiens sont dépourvus de ressources financières, il faudra donc confier ce fardeau aux dix millions de Canadiens qui travaillent ou qui ont un revenu imposable. Par conséquent, chaque travailleur devra assumer une dette de \$22,000. Mais il y a pire. Ces dix millions de Canadiens vivent chacun dans une province ou un territoire et il est rare qu'ils n'aient pas à se charger également d'une autre dette, au niveau provincial. Ainsi, en Nouvelle-Écosse, la dette par habitant s'élève à \$5,224 lorsqu'elle est répartie entre tous les citoyens de cette province. Mais pour les contribuables seulement de la Nouvelle-Écosse, elle équivaut à \$12,000, ce qui porte leur dette globale, fédérale et provinciale, à \$34,000.

Pour la plupart des Canadiens, c'est une somme exorbitante. Je signale aux députés que les Canadiens accablés par une dette aussi énorme ont un revenu moyen de \$15,800. Ils devront se débrouiller pour rembourser tant bien que mal leur dette.

Sur ce, je m'arrête pour rappeler aux députés que d'après une analyse effectuée en 1980, les Canadiens versent 45.8 p. 100 de leur revenu en impôts. Une famille canadienne qui aurait eu en 1980 un revenu net de \$22,500 aurait donc payé des impôts de \$10,306, soit un pourcentage de 45.8. Cette somme comprend l'impôt fédéral sur le revenu et les taxes de toute nature comme les taxes de vente provinciales.

Je veux démontrer par là que l'imposition des Canadiens a atteint son niveau maximal; on ne saurait leur en demander davantage et, pourtant, ils risquent de devoir assumer une dette nationale très élevée. Avec un revenu moyen de \$15,800, les Canadiens devront faire face à une dette qui atteint les \$34,000 par contribuable.

Si ces chiffres ne décrivent pas assez bien les effets désastreux de l'augmentation de la dette nationale du Canada, j'ajouterai ceci, monsieur le Président. Au cours de l'année financière en cours, un dollar sur quatre des recettes gouvernementales servira à financer la dette. Quel est le problème? Bien sûr, les dépenses du gouvernement, qui vont dépasser 90 milliards de dollars pour l'année financière 1982-1983 et qui s'élevaient l'an dernier à 75 milliards de dollars. Elles se sont donc accrues de 15 milliards de dollars, soit de 20.5 p. 100 sur la base des comptes nationaux.

● (1600)

A quoi riment toutes ces dépenses? Par rapport aux recettes et aux ressources dont dispose le gouvernement, cela signifie que le gouvernement du Canada a littéralement abandonné le principe d'un budget équilibré, selon lequel les recettes égalent les dépenses. La solution est également claire. Le gouvernement doit réorienter ses programmes et sa politique de façon à nous redonner un budget équilibré. Il est difficile, voire impossible, de relever le niveau actuel des impôts, comme je l'ai déjà dit. Il ne reste plus qu'à miser sur une reprise de l'activité économique qui ferait augmenter les recettes fiscales, sans qu'il soit nécessaire de relever le taux d'imposition.

Je veux envisager la possibilité de réduire les dépenses gouvernementales, non pas pour éliminer immédiatement le déficit, car c'est pratiquement impossible, mais pour le réduire

sensiblement et nous remettre ainsi sur la voie d'un budget équilibré. Voyons maintenant comment s'y prendre pour réduire les dépenses gouvernementales. Je voudrais d'abord énoncer clairement le problème économique qui se pose. Je le répète, les dépenses s'élèvent à 90 milliards de dollars, les recettes à 60 milliards et le déficit budgétaire dépasse les 26 milliards et atteindra bientôt 30 milliards. Voilà le défi à relever: comment arriver à équilibrer le budget.

Je le répète, nous pouvons procéder de deux façons: soit augmenter les impôts, soit comprimer les dépenses. Il n'est pas question, compte tenu du niveau actuel des impôts, de les augmenter. Je voudrais revoir certains cas avec vous. Nous avons à maintes reprises entendu dire à la Chambre que le gouvernement est incapable de freiner les dépenses des sociétés de la Couronne et qu'elles dépensent beaucoup plus d'argent qu'elles n'en rapportent.

Prenons le CN, par exemple. Il vient d'annoncer ce mois-ci que son déficit pour l'année 1982 dépasserait 223 millions de dollars. Il s'agit du déficit le plus élevé de l'histoire de la compagnie fondée il y a 61 ans. Je m'empresse de souligner que la composante la plus importante du déficit est une somme de 62 millions de dollars que le CN a été forcé de défalquer en raison de son investissement dans Euro-Canadian Shipholdings Ltd. qui gère la société maritime Cast. Il s'agissait d'un investissement dans une société étrangère en vue de la construction de navires et d'autres installations à l'étranger. Il représente une perte de deniers publics d'un montant de 62 millions dont est responsable une de nos sociétés de la Couronne les plus efficaces et les plus sérieuses au fil des années. Quand nous constatons que la CN fait des dépenses de ce genre, nous nous demandons bien ce que les autres sociétés de la Couronne peuvent faire.

Parlons d'Air Canada. Dans le numéro du 18 mars du *Citizen* d'Ottawa, on pouvait lire un article intitulé: «Air Canada prévoit des pertes sans précédent.» On y révèle qu'au cours du premier trimestre, Air Canada a perdu 27 millions et prévoit que, d'ici la fin de l'année, ses pertes atteindront au total 100 millions de dollars. Ajoutons donc cette somme aux 223 millions de dollars que le CN a perdus.

Récemment, la Société canadienne des postes a fait les manchettes parce qu'elle a réussi à réduire un déficit de 600 millions de dollars à 400 millions pour l'année en cours, mais elle doit envisager un déficit plus élevé l'an prochain. Dans le cas de la Société canadienne des postes tout comme dans celui d'Air Canada et celui du CN, les prix imposés aux consommateurs, c'est-à-dire tous les Canadiens, ont été considérablement majorés.

En outre, Petro-Canada a investi 1.4 milliard dans la société Petrofina. Bien plus, l'autre jour elle a obtenu des fonds de \$900,000 qu'elle a consacrés à une de ses filiales, Canertec. Puis, nous avons Radio-Canada avec ses 900 millions, Michael Pitfield avec sa pension de un million, Ian Stewart avec son congé sabbatique de six mois et Donald Macdonald avec ses honoraires de \$800 par jour. C'est ainsi depuis les sociétés de la Couronne jusqu'aux fonctionnaires. Les dépenses augmentent constamment et nous devons y mettre un frein. Toutefois, nous ne pourrions pas y parvenir à moins d'adopter un principe qui puisse nous guider. Le principe qui doit nous guider en l'occurrence est le simple bon sens qu'on trouve dans un budget équilibré. C'est la norme qui doit guider le Parlement et le gouvernement dans la gestion des affaires financières du pays.